



ELABORATION DU
PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
VALANT PLH ET PDU
DE LA CADEMA

Plan SUP

cadema
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DEMBENI+MAMOUDZOU

M'Zé Conseil

iter

hympatis

Meupatis

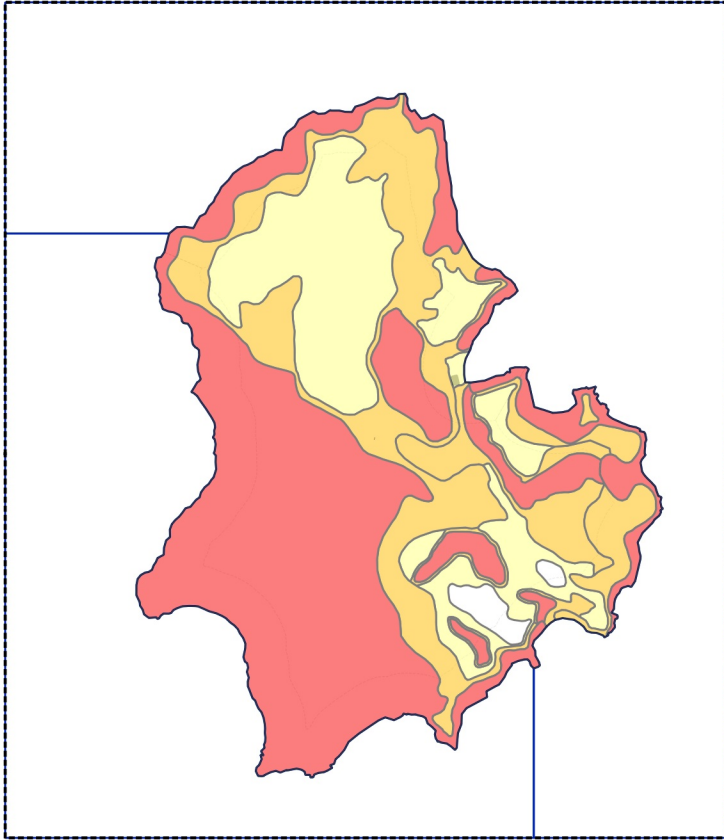
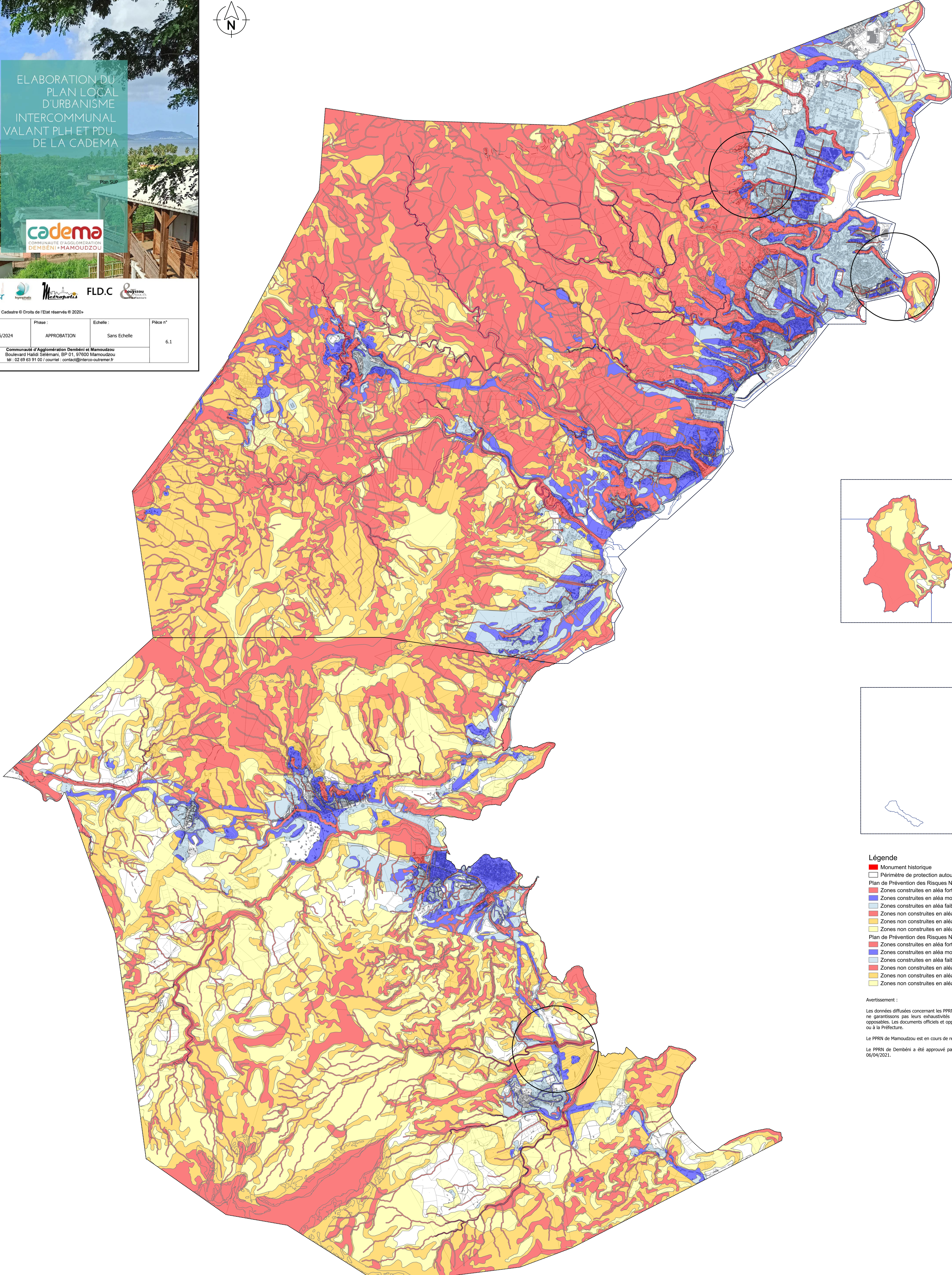
FLD.C

ouyssou

«Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2020»

Date :	Phase :	Echelle :	Plaque n°
24/06/2024	APPROBATION	Sans Echelle	6.1

Communauté d'Agglomération Dembéné et Mamoudzou
Boulevard Halidi Sélimani, BP 01, 97600 Mamoudzou
tél : 02 69 63 91 00 / courriel : contact@interco-outremer.fr



- Légende**
- Monument historique
 - Périmètre de protection autour des monuments historiques
 - Plan de Prévention des Risques Naturels (Mamoudzou)
 - Zones construites en aléa fort
 - Zones construites en aléa moyen
 - Zones construites en aléa faible
 - Zones non construites en aléa fort
 - Zones non construites en aléa moyen
 - Zones non construites en aléa faible
 - Plan de Prévention des Risques Naturels (Dembéné)
 - Zones construites en aléa fort - Inconstructible
 - Zones construites en aléa moyen - Constructible avec prescriptions
 - Zones construites en aléa faible - Constructible avec prescriptions
 - Zones non construites en aléa fort - Inconstructible
 - Zones non construites en aléa moyen - Constructible avec prescriptions
 - Zones non construites en aléa faible - Constructible avec prescriptions

Avertissement :

Les données diffusées concernant les PPRN sont informatifs et non opposables au tiers. Nous ne garantissons pas leurs exhaustivités et leurs exactitudes par rapport aux documents opposables. Les documents officiels et opposables aux tiers peuvent être consultés en Mairie ou à la Préfecture.

Le PPRN de Mamoudzou est en cours de révision et affiché à titre informatif.

Le PPRN de Dembéné a été approuvé par arrêté préfectoral n°2021/DEAL/SEPR/0318 du 06/04/2021.